

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 5 octobre 2020, à 19 h 30, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents monsieur le maire Martin Nadeau, les conseillères Anne-Marie Lachance, Johanne Giguère et Lucie Gilbert ainsi que les conseillers Jean-Denis Vachon, Michel Fortin et Michel St-Pierre, tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

2020-10-1171

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 octobre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des services sociaux qui permet au conseil de tenir une séance à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et qui précise que lorsqu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ou en personne, mais tout en respectant les consignes sanitaires, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres;

En conséquence, il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence ou en personne, à la condition de respecter les consignes sanitaires;

QUE cette séance du conseil soit enregistrée et rediffusée sur le site internet de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1172

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel St-Pierre et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1173 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1174 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes pour un montant de 79 331.78 (chèques numéro 20 932 à 20 949 + dépôts directs numéro 921 à 941 + virements du 3 au 30 septembre).

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

COURTE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-10-1175 **AVIS DE MOTION AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseiller, Michel St-Pierre, donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura, à une séance ultérieure du conseil, adoption du règlement numéro 353-20 amendant le règlement 297-15 relatif au zonage.

2020-10-1176 **PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE la municipalité est tenue de modifier son règlement afin de se conformer aux amendements #207-19 et #208-19 du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) entrés en vigueur les 24 octobre et 21 novembre 2019 respectivement;

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent d'ajouter et d'enlever quelques usages dans des zones spécifiques;

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de revoir et modifier les zones et usages permis dans le secteur du prolongement de la rue Lehoux

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent d'assouplir les dispositions concernant l'agrandissement des usages et bâtiments dérogatoires possédant un droit acquis;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier plusieurs dispositions de son règlement de zonage afin de mieux refléter les besoins de la population;

ATTENDU QUE le conseil juge que le délai trop long entre l'approbation du 1^{er} projet de règlement #347-20 et l'adoption du 2^e projet en raison de la pandémie

relié à la COVID-19 justifie l'abrogation dudit projet pour le remplacer par le règlement #354-20;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance du 5 octobre 2020;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation sera tenue conformément à la Loi;

En conséquence, il est proposé par Michel St-Pierre et résolu :

QUE le projet de *Règlement de zonage 353-20* modifiant le *Règlement de zonage 297-15* soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1177

AVIS DE MOTION AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME

Le conseiller, Jean-Denis Vachon, donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura, à une séance ultérieure du conseil, adoption du règlement numéro 354-20 amendement le règlement 295-15 relatif au plan d'urbanisme.

2020-10-1178

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT PLAN D'URBANISME

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric entend modifier le plan de zonage du secteur de la rue Lehoux et que celui-ci doit concorder au plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le SADR peut être modifié en vertu des articles 47 et suivants de la LAU;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance du 5 octobre 2020;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation sera tenue conformément à la Loi;

En conséquence, il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

QUE le projet de *Plan d'urbanisme règlement 354-20* modifiant le *Plan d'urbanisme règlement 295-15* soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1179

AVIS DE MOTION AMENDANT LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Le conseiller, Michel Fortin, donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura, à une séance ultérieure du conseil, adoption du règlement numéro 355-20 amendement le règlement administratif 296-15.

2020-10-1180

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Frédéric est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le conseil estime nécessaire d'ajouter des définitions se retrouvant maintenant au Schéma d'aménagement révisé de la MRC Robert-Cliche dans un esprit de conformité;

ATTENDU QUE le conseil souhaite réviser les tarifs pour les différents permis et certificats;

ATTENDU QUE le conseil souhaite exiger un certificat de conformité lorsqu'un permis d'installation septique est émis;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance du 5 octobre 2020;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation sera tenue conformément à la Loi;

En conséquence, il est proposé par Michel Fortin et résolu :

QUE le projet de *Règlement administratif 355-20* modifiant le *Règlement administratif 296-15* soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1181

DEMANDE D'APPUI DE LUC LACHANCE POUR DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

ATTENDU QUE Luc Lachance souhaite agrandir sa superficie de droit acquis résidentiel à 5000 m² à même le lot voisin récemment acquis par lui-même;

ATTENDU QUE les lots visés se situent dans la zone agricole permanente établie par décret;

ATTENDU qu'en vertu de Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles (LPTAA), monsieur Luc Lachance doit déposer une demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QU'en vertu de la LPTAA, la municipalité se doit de vérifier que le projet respecte son règlement de zonage actuellement en vigueur;

ATTENDU qu'une copie du formulaire de demande d'autorisation a été reçue le 25 mai 2020 et remplie par la municipalité le 28 mai 2020 et qu'une copie de l'accusé de réception du dossier a été renvoyé à Nadia Parent, mandataire au dossier;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

D'appuyer la demande d'autorisation pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1182

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VOLET 1 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Saint-Frédéric a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Saint-Frédéric désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Michel Fortin et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité Saint-Frédéric autorise la présentation d'une demande financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE madame Cathy Poulin, directrice générale, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1183

APPEL D'OFFRE PUBLICS POUR PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE - RÉFECTION RUES GAGNON & ST-OLIVIER

ATTENDU QUE la réfection de la rue St-Olivier, qui consiste au remplacement de la conduite d'aqueduc et de l'égout pluvial, a été déterminé comme travaux prioritaires dans le plan d'intervention de la municipalité,

ATTENDU QUE la réfection de la rue Gagnon, qui consiste au remplacement de l'aqueduc et à la séparation de l'égout unitaire par une conduite sanitaire et une conduite pluviale, a été déterminé comme travaux prioritaires dans le plan d'intervention de la municipalité,

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la confirmation d'une subvention dans le programme FIMEAU qui subventionne le coût de ces travaux à 80%;

En conséquence, il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour la conception des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux, pour la réfection de la rue St-Olivier et de la rue Gagnon.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1184

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE - COOPÉRATION MUNICIPALE EN INGÉNIERIE PHASE 2

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Frédéric a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités d’Adstock, de Tring-Jonction, de Saint-Frédéric et de Lambton désirent présenter un projet de coopération en ingénierie – phase 2 dans le cadre de l’aide financière;

En conséquence, il est proposé par Anne-Marie Lachance et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Frédéric s’engage à participer au projet de coopération en ingénierie – phase 2 et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4– Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil nomme la Municipalité d’Adstock organisme responsable du projet.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1185

ACCEPTATION SOUMISSION KALITEC POUR PANNEAUX DE NOMS DE RUE

Il est proposé par Michel St-Pierre et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric accepte la soumission de Kalitec pour l'achat de panneaux de noms de rue au montant de 4 870\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-10-1186

ACCEPTATION SOUMISSION EXCAVATION JEAN LECLERC POUR BORDURES DE RUE

Il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric accepte la soumission de Excavation Jean Leclerc pour 280 mètres linéaire de bordures de ciment dans la rue Gagné, au montant de 13 300\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

RAPPORT DES COMITÉS

Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante

2020-10-1187

Budget 2021

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric adopte le budget 2021 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante présentant un budget équilibré de 63 640\$.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Régie incendie

2020-10-1188

Budget 2021

Il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric adopte le budget 2021 de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin présentant un budget équilibré de 229 994\$.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Aînés

2020-10-1189

Nomination des membres du comité MADA-Famille

ATTENDU QU'en janvier 2020, la MRC Robert-Cliche a conclu une entente « collective » avec la ministre responsable des aînés et des proches aidants dans le cadre du programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA);

ATTENDU QUE la MRC s'est vue accorder une aide financière de 72 000 \$ pour lui permettre de réaliser la mise à jour de sa politique des aînés et son plan d'action MADA ainsi que les politiques des aînés et plans d'action MADA de neuf (9) municipalités participantes : *Saint-Alfred, Saint-Victor, Beauceville, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Odilon, Tring-Jonction, Saint-Jules, Saint-Frédéric et Saint-Séverin;*

ATTENDU QUE la politique familiale de la MRC et des municipalités participantes est échue depuis 2018, et qu'une démarche de mise à jour de la politique familiale de la MRC et son plan d'action Famille comprend les mêmes étapes que la démarche MADA;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

D'autoriser la formation du comité de pilotage MADA-Famille de la Municipalité Saint-Frédéric dont le mandat consistera à alimenter la démarche de mise à jour de la politique des aînés et de la famille en vue afin de faire connaître leurs intérêts, de repérer les enjeux qui les concernent pour ensuite mettre en place un nouveau plan d'action dont les initiatives permettront d'optimiser les services et structures en soutien à l'activité de la population, peu importe son âge. Il aura notamment pour rôle de:

- Valider les étapes essentielles à la démarche;
- Faire des recommandations au conseil des maires;
- Participer au diagnostic social;
- Mobiliser et concerter la population et les partenaires;
- Communiquer et relayer les informations dans la communauté.

D'autorisé la mise sur pied du comité de pilotage MADA-Famille de la Municipalité Saint-Frédéric qui sera composé de :

Mme Johanne Giguère, élue responsable du dossier *Aînés* de la municipalité
Mme Anne-Marie Lachance, élue responsable du dossier *Famille* de la municipalité
M. Normand Vachon, citoyen et représentant du milieu de vie des *Aînés*
Mme Yolande Lambert, citoyenne et représentante du milieu de vie des *Aînés*
Mme Johannie Lessard, citoyenne et représentante du milieu de vie des *Familles*
Mme Myriam Gagné, citoyenne et représentante du milieu de vie des *Familles*
Mme Marie-Claude Brassard, organisatrice communautaire, CISSS-CA
Mme Audrey Boivin, agente de développement rural et chargée de projet MADA-Famille
M. Denis Guérin, formateur au Carrefour action municipale et famille

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

CORRESPONDANCE

2020-10-1190

Demande d'appui Projet Laurentia du Port de Québec

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Frédéric fait partie de la MRC Robert-Cliche qui regroupe 19 000 habitants;

CONSIDÉRANT QUE l'activité commerciale et industrielle de notre secteur est très importante et constitue une part importante de notre développement;

ATTENDU QUE plusieurs de ces entreprises importent et exportent des biens conteneurisés;

ATTENDU QUE le projet Laurentia serait l'unique terminal de conteneur en eau profonde sur le fleuve Saint-Laurent;

ATTENDU QUE ce projet offrira des avantages économiques importants pour nos entreprises en raison de sa proximité et de la réduction importante du coût de transport;

En conséquence, il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric appuie et supporte fortement la réalisation du terminal de conteneur en eau profonde, Laurentia;

QUE la Municipalité Saint-Frédéric souhaite vivement que le gouvernement fédéral agisse activement et avec célérité afin d'autoriser rapidement la réalisation de ce projet majeur qui apportera des retombées directes pour nos entreprises notamment dans le contexte où celles-ci en ont besoin.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné que la séance du conseil se tient à huis clos, les citoyens étaient invités à poser leurs questions par écrit. Aucune question n'a été reçue.

VARIA

Rien à ajouter.

2020-10-1191

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et résolu :

De lever l'assemblée à 9h00.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale